

S.S.I.A.P. 1

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès a la formation

- Age : Supérieur ou égal à 18 ans.
- Titulaire du PSC1 (moins de 2 ans), ou du SST ou du PSE 1, en cours de validité.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).
- Casier judiciaire vierge (- de 2 mois).
- Capacité à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.

Modalités de sélection

- Tests écrits (connaissances générales, aptitudes au métier) et entretien individuel

Objectifs de la formation

Etre capable de maîtriser les risques particuliers, les dispositions réglementaires et les mesures de prévention afin de limiter les risques d'incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.
Etre capable d'assurer la sécurité des personnes

Contenu de la formation

Préparation à la qualification SSIAP.1 : 73 heures

1/ Le feu et ses conséquences – 6h

Le feu (Ecllosion et développement du feu)
Comportement au feu (Réaction et résistance au feu)

2/ Sécurité incendie – 17h

Principes de classement des Etablissements/Réglementation
Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
Desserte de bâtiments
Cloisonnement d'isolation des risques
Evacuation du public et des occupants
Désenfumage
Eclairage de sécurité
Présentation des différents moyens de secours

3/ Installations techniques – 9h

Installations électriques
Ascenseurs et nacelles
Installations fixes d'extinction automatique
Colonnes sèches et humides
Système de Sécurité Incendie

4/ Rôle et missions des agents de sécurité incendie – 18h

Le service de sécurité
Présentation des consignes de sécurité et main courante
Poste de sécurité
Rondes de sécurité et surveillance des travaux
Mise en œuvre des moyens d'extinction
Appel et réception des services publics de secours
Sensibilisation des occupants

5/ Concrétisation des acquis – 23h

Visites applicatives de sites ERP / IGH
Mises en situation d'intervention :
Mise en œuvre sur feux réels de moyens de 1ère intervention
Utilisation des moyens techniques et de communication.

Validation de la formation

Certificat de qualification professionnelle
(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

- Qualification S.S.I.A.P. 1
Examen en fin de formation
(1er degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Agent de sécurité incendie)

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : Epreuve écrite (QCM 30 min.)
Epreuve pratique : 15 min.
Ronde avec anomalies et sinistre

Effectif prévu : De 8 à 12

Délai d'accès : Dès 8 stagiaires selon calendrier annuel

Dates de session 2019 :

Du 22/02/19 au 08/03/19
Du 10/05/19 au 24/05/19
Du 13/09/19 au 27/09/19
Du 29/11/19 au 13/12/19

Durée de la formation :

80 heures (Examen inclus)
(2 semaines + 1 jour consécutifs à temps plein)

HORAIRES : Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h00

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

email :

inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION SECURITE